

2014-1232
2014-06-12

OMNI®

ALGAE TERMINATOR™

Solution

Contrôle les algues dans l'eau de piscine

GARANTIE:

Cuivre, présent sous forme de sulfate de cuivre pentahydrate 3,3%

DOMESTIQUE

AVERTISSEMENT

POISON

CORROSIF

NO. D'HOMOL. 27791 LOI SUR LES P.A.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

Contient des agents stabilisants polyélectrolytiques pour offrir une protection durable
contre les taches.

CONTENU NET: 1 L

KIK HOLDCO COMPANY INC.

33 MacIntosh Blvd.

Concord ON L4K 4L5

1-888-797-4444

Omni® Algae Terminator™ élimine et contrôle efficacement les algues dans l'eau de piscine. Il est particulièrement recommandé pour les algues vertes, bleu-verte et de couleur moutarde.

MODE D'EMPLOI: Pour détruire les algues visibles: Aspirer les feuilles et les autres déchets de l'eau. Brosser les algues visibles des surfaces avec une brosse appropriée au type de surface. Au besoin, ajuster le pH de l'eau de piscine entre 7,4 et 7,6. Ajouter **Omni® Breakout, Calcium Hypochlorite ou Lithium Hypochlorite** selon le mode d'emploi du produit pour oxyder les déchets organiques solubles dans l'eau. Laisser l'eau circuler pendant 1 heure. Ensuite appliquer 100 mL de **Omni® Algae Terminator™** par 10 000 L d'eau de piscine. Diluer le produit concentré dans 4 L d'eau, ou plus et le verser près des zones de grande circulation. N'utiliser la piscine que lorsque le niveau d'assainissant est de moins de 3 ppm. Dans les cas extrêmes où les algues résistent, répéter l'application de **Omni® Algae Terminator™** après 2 à 4 jours. L'usage facultatif de **Omni® Liquid Flocc Plus** permet d'éliminer les algues mortes après le traitement.

Pour prévenir la formation des algues malgré aucune présence d'algue visible: Faire une application initiale de 50 mL **Omni® Algae Terminator™** par 10 000 L d'eau de piscine en diluant le produit concentré dans 4 L d'eau ou plus et le verser près des zones de grande circulation. À chaque semaine, par la suite, pour maintenir les niveaux préventifs appropriés appliquer 10 mL par 10 000L d'eau de piscine.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Hautement corrosif. Nocif si ingéré. Cause des dommages cutanés et oculaires graves. Mortel si ingéré. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Éviter tout contact

oculaire et cutané. Porter des lunettes à coque et des gants de caoutchouc lors de la manipulation de ce produit. Irritant pour le nez et la gorge. Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas le verser dans un lac, une rivière, un fleuve, un étang ni dans les égouts publics. Se laver les mains avant de manger, de boire, de prendre de la gomme à mâcher, de fumer ou de se rendre aux toilettes.

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION: Rincer le contenant à fond avant de l'éliminer. Ne pas réutiliser le contenant. Jeter le contenant vide avec les ordures ménagères. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX : TOXIQUE pour les organismes aquatiques.

REMARQUE: Des dépôts de sels de cuivre peuvent causer des taches sur les surfaces de piscine. Cette probabilité augmente avec le niveau excessif de cuivre. Traiter ces problèmes avec un agent de chélaton approprié avant d'utiliser ce produit. Le niveau de cuivre dans l'eau de piscine ne doit pas dépasser 1 ppm. Surveiller le niveau de cuivre et appliquer **Omni® Algae Terminator™**, tel que requis, pour maintenir le niveau de cuivre entre 0,5 et 1,0 ppm.

Brevet Américain No. 5,541,150.
Brevet Canadien en instance.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))